



Redresser la croissance potentielle de la France

En Europe et en France en particulier, l'inquiétude grandit sur les perspectives de croissance économique à long terme, affectées par l'affaiblissement observé des gains de productivité. Y a-t-il des leviers internes à même de contribuer au redressement du potentiel de la croissance française ? **Patrick Artus**⁽¹⁾, **Cecilia García-Peñalosa**⁽²⁾ et **Pierre Mohnen**⁽³⁾, les trois auteurs de cette *Note* n° 16 présentée le 1^{er} octobre, sont convaincus que des marges de manœuvre existent. Ils formulent des propositions pour améliorer les compétences de la force de travail et leur adéquation aux emplois, et renforcer les incitations des entreprises à innover.

La décélération de l'économie, qui ne date pas de la crise, touche de nombreuses économies avancées, mais la France semble particulièrement affectée. Or, le ralentissement sur longue période ne s'explique que très partiellement par l'effacement progressif de l'industrie manufacturière dans l'économie et son remplacement par des activités à moindres gains de productivité. De fait, on observe un affaiblissement des gains de productivité dans quasiment tous les secteurs. Les auteurs de la *Note* pointent le niveau de qualification insuffisant et parfois inadapté de la main d'œuvre, l'investissement réduit des entreprises en technologies sophistiquées, leurs marges trop faibles pour investir et un effort privé en R&D tout comme un taux d'adoption des nouvelles technologies trop limités. Ces différents facteurs se renforcent les uns les autres pour enfermer la France dans un cercle vicieux de faible croissance.

Or, sur une longue période, la persistance d'une faible croissance aurait un effet redoutable sur nos finances publiques. À titre d'illustration, un écart de 0,6 point par an cumulé de 2014 à 2040 conduirait à un différentiel de 17 % de PIB en niveau en 2040, avec de lourdes conséquences pour le financement de nos régimes de retraite publics et de nos dépenses de santé. Face à l'exercice périlleux d'estimation de la croissance potentielle, et afin de protéger nos systèmes sociaux, il semble indispensable d'envisager plusieurs scénarios dont un réellement défavorable. Les auteurs recommandent de rendre systématique et publique l'évaluation prospective par un organisme indépendant de la soutenabilité des finances publiques selon différentes hypothèses de croissance potentielle, sans écarter *a priori* un scénario vraiment défavorable. Au-delà de cette recommandation de prudence, ils pointent deux leviers clés pour redresser le potentiel de croissance en France.

Premier levier : la formation de la main d'œuvre

La France pâtit d'un défaut de compétences de sa main d'œuvre et son système d'éducation présente des spécificités qui rendent plus difficile l'adaptation des compétences aux besoins des entreprises. Plusieurs recommandations portent à ce titre sur les filières technologiques et professionnelles et l'accès à la formation continue souligne Cecilia García-Peñalosa. Par ailleurs, la quantité de travail, et pas seulement ses qualifications, est un élément central pour accroître le PIB potentiel. La France souffre à cet égard d'un faible taux d'emploi en haut et en bas de la distribution d'âges.

Recommandations

- Renforcer le temps passé en entreprise dans les filières professionnelles du secondaire. L'absence de mobilisation des entreprises autour d'une formation donnée devrait remettre en cause l'existence de cette dernière.

(1) Directeur de la recherche et des études à NATIXIS, correspondant du CAE.

(2) Université Aix-Marseille (AMSE), membre du CAE.

(3) Université de Maastricht et UNU-MERIT (Pays-Bas), membre du CAE.

- Accroître les incitations des régions et des établissements d'enseignement à faire évoluer les formations en fonction des besoins des entreprises, sur la base d'évaluations régulières des performances en matière d'accès à l'emploi.
- Accroître le nombre de places dans les formations technologiques post-Bac qui ont démontré de forts débouchés professionnels (BTS, IUT, universités technologiques, licences pro en particulier). Réduire en proportion la capacité de certaines filières générales post-Bac. Moduler les bourses d'études en fonction des secteurs porteurs.
- Assouplir les conditions de la formation en alternance pour les plus de 25 ans souhaitant effectuer une reconversion professionnelle et les conditions de reprise d'étude après cet âge.
- Aligner la durée maximale d'indemnisation du chômage des plus de 50 ans sur celle du reste de la population. Prendre en compte toutes les contributions retraite pour le calcul des pensions, y compris les contributions réalisées dans le cadre d'un cumul emploi-retraite.

Deuxième levier : inciter les entreprises à innover

Compte tenu de la place désormais limitée de l'industrie manufacturière dans l'économie française, les performances du pays en matière de recherche ne sont pas mauvaises. Mais c'est en termes d'innovation que des progrès restent à faire, constate Pierre Mohnen. Et Patrick Artus d'ajouter : le ralentissement de la productivité s'explique aussi par la diffusion trop lente des nouveaux produits et procédés de production, elle-même liée à l'insuffisante qualification de la main d'œuvre. Les auteurs attribuent au manque de rentabilité (plutôt qu'au défaut de financements) l'insuffisance d'investissement en capital productif.

Recommandations

- Améliorer l'efficacité du Crédit d'impôt recherche (CIR) en poursuivant l'effort de simplification de la procédure et de sécurisation des dépenses pour les PME et les ETI. Compléter le dispositif « neutre » du CIR par des aides directes à la recherche dans des domaines à fortes externalités et vers des entreprises aux projets prometteurs mais manquant de ressources pour les financer.
- Mener une étude sur les causes profondes de la faible rentabilité du capital-risque en France. Ne pas soutenir des entreprises innovantes peu rentables après quelques années, mais au contraire allouer les ressources de soutien aux entreprises innovantes en phase d'amorçage.
- Adapter la réglementation des secteurs non manufacturiers, en particulier ceux qui produisent des services intermédiaires pour les autres secteurs, tels que les réseaux de transport et certaines professions libérales.

Retrouvez les *Notes du CAE* sur www.cae-eco.fr

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le président délégué, ni bien entendu le Premier ministre.

Contact Presse
Christine CARL

01 42 75 77 47



Suivez le CAE sur @CAEinfo

christine.carl@pm.gouv.fr
Courriel itinérant : c.carl@orange.fr